

Information

Exposition

CMR. Lot 019 (1)

## DESSINS ET MODELES DEPOSES

il mars - 8 juin 1981  
Galerie du CCI - Niveau Mezzanine  
Entrée libre.

Des milliers de boîtes soigneusement ficelées, cachetées, datées, estampillées, enregistrées, puis rangées dans les sous-sols des Conseils de Prud'homme, à travers toute la France.

Des milliers d'objets et dessins enfermés. Presque deux siècles de créativité, deux siècles de formes, de dessins et modèles placés dans ces boîtes et pieusement confiés à la justice des hommes pour protéger les droits du créateur et de sa création.

C'est depuis 1806 qu'à la requête des soyeux de Lyon, les Conseils de Prud'homme ont à charge de conserver les dépôts des dessins et modèles pour fournir à la justice, si besoin est, la preuve irréfutable de priorité de la date de création des dessins et modèles "de fabrique". Cette pratique est confirmée par la loi de 1909 et cumulée actuellement avec la loi de 1957 sur le droit d'auteur.

Tous égaux devant la loi, les dépôts des créations des Louis Renault et Le Corbusier, Breuer, Poiret, Knoll, côtoient ceux du Ministère des PTT, du CEA, du garagiste carrossier de Toulon, de la dentelière de Quimper ou des textiles du Nord. Ils témoignent de l'évolution de la forme des objets dûe à la technique, aux nouveaux matériaux, au mode de vie, à la mode, aux idées sociales et esthétiques, aux guerres et conflits sociaux. Le corset à lacets précède le bikini, le Bréguet ouvre la voie aux Boeïng, le carnet de tickets alimentaires est heureusement remplacé par un superbe pain Poilane, le mobilier trace bien son histoire, et Astérix bavarde avec les Shadoks.

En cette période de crise la forme des objets industriels devient un atout essentiel de la compétition économique. La recherche des nouvelles formes est vitale pour l'industrie et la poursuite sévère des contrefaçons est d'autant plus impérative. Elle concerne tous les domaines et surtout les grands noms :

Hermès ou Dupont, comme Philips, Steiner ou Renault. Néanmoins les créateurs tiennent à distinguer la copie servile de l'inspiration commune due à l'air du temps et ils trouvent des solutions à l'amiable.

Seule Clara Wells n'a sans doute jamais eu de litige à propos de ses étonnants dépôts d'objets, de constructions, d'idées humanitaires et de modèles pour réorganiser le monde entre 1916 et 1925. Mais elle n'était qu'un cas surprenant.

L'exposition "Dessins et modèle déposés" est réalisée par le Centre de Création Industrielle en collaboration avec l'Institut National de la Propriété Industrielle et le Bureau INOVA du Ministère de l'Industrie.

Catalogue.

Affiche.

.../...

Un colloque international sur "la protection de la forme" organisé par l'Institut National de la Propriété Industrielle et le Centre de Création Industrielle se tiendra au Centre Georges Pompidou à partir du mercredi 11 mars à 14h30 jusqu'au vendredi 13 mars à midi.

Il permettra de confronter les différentes solutions étrangères, de faire le bilan de la législation française en vue de mieux assurer la protection des créations de "forme" qui constitue un élément essentiel d'une politique d'innovation.

Mercredi 11 mars	14h30 - 17h30	: L'importance de la protection de la forme
Jeudi 12 mars	9h30 - 12h30	: Comment protéger la forme ? Que faut-il protéger ?
	15h - 18h	: Etude critique du système français
Vendredi 13 mars	9h30 - 12h30	: La protection internationale.

Inscription à l'INPI, 26 bis rue de Léningrad 75008 PARIS  
Tél : 266.93.13 poste 720.